

CHAMPIONNAT DROME-ARDECHE SENIORS INDIVIDUEL

DAMES & MESSIEURS

SAMEDI 12 avril 2025 au Golf d'ALBON

REGLEMENT 2025

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue AURA.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux
Les règles locales permanentes ffgolf s'appliquent.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux :

- Joueuses et joueurs amateurs licenciés à la ffgolf et membres de l'association sportive qu'ils représentent, AS adhérente au Comité de golf Drôme-Ardèche.
 - Les participants doivent avoir un certificat médical ou un questionnaire de santé de l'année en cours, enregistré à la date limite d'inscription et une licence de l'année en cours active.
 - Les capitaines sont tenus de vérifier que chaque joueur(se) est bien membre de l'AS, sous peine d'inéligibilité.
 - L'utilisation de voiturettes de golf par les joueurs ou cadets est interdite. Les demandes de dérogations éventuelles doivent être faites au Comité Territorial de golf Drôme-Ardèche, pour des joueurs ayant une invalidité avérée et reconnue officiellement (pièces justificatives obligatoires) et sous réserve de voiturettes disponibles au niveau du club organisateur.
 - **Epreuve ouverte aux joueurs/ses ayant 50 ans ou plus, la veille de la compétition.**
- Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants

FORME DE JEU

Epreuve individuelle en STABLEFORD / 18 trous

Séries : 3 catégories Dames : seniors 1, seniors 2, seniors 3
3 catégories Messieurs : seniors 1, seniors 2, seniors 3

NOUVEAU : L'Index pris en compte est celui figurant sur EXTRANET 15 jours avant la date de la compétition, (le 28 mars minuit).

L'âge retenu est celui la veille de la compétition

CATEGORIES	AGE		INDEX
Dames seniors 1	50 à 59 ans	Nées entre 11/04/75 et 10/04/65 inclus	inférieur ou égal à 36
Dames seniors 2	60 à 69 ans	Nées entre 11/04/65 et 10/04/55 inclus	Inférieur ou égal à 36
Dames seniors 3	70 ans et plus	Nées avant le 12/04/55	Inférieur ou égal à 36
Messieurs seniors 1	50 à 59 ans	Nés entre 11/04/75 et 10/04/65 inclus	Inférieur ou égal à 30
Messieurs seniors 2	60 à 69 ans	Nés entre 11/04/65 et 10/04/55 inclus	Inférieur ou égal à 30
Messieurs seniors 3	70 ans et plus	Nés avant le 12/04/55	Inférieur ou égal à 30

- **Le nombre de participants est limité à 15 joueurs/ses par AS. Répartition libre dans chaque catégorie.**
- Au delà de ces 15 joueurs/ses, 5 joueurs/ses supplémentaires en liste d'attente pourront participer selon le total de participants compatible à un bon déroulement de la compétition.

DEPARTS

Marques de départs

- Dames – marques rouges
- Messieurs – marques jaunes

Départs : Par ordre décroissant des index. Le club organisateur communiquera les horaires de départ au plus tôt 48h avant le début de l'épreuve ou au plus tard à midi la veille, au Comité de Golf D.A. comite.golf.da.competitions@gmail.com et à toutes les AS participantes.

CLASSEMENT

Championnat individuel :

Seront primés les meilleurs scores en brut et net de chaque catégorie dames et messieurs.

Le meilleur score en brut désignera le champion ou championne Drôme Ardèche.

Le brut prime sur le net

- En sus de ces classements,

il sera attribué un titre de Champion Drôme Ardèche et de Championne Drôme Ardèche « toutes catégories » au meilleur score réalisé en brut

- Départage : En cas d'égalité le classement est établi en utilisant le départage sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou
Puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant (selon « RMS »)

Interruption de jeu

Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre sera pris en compte les résultats sur 18, 15, 12 ou 9 trous terminés par l'ensemble des participants d'une même série. Si 9 trous non joués la rencontre sera soit annulée soit reportée.

ENGAGEMENT

Date limite d'inscription : **Lundi 7 avril minuit**

Chaque A.S. fera parvenir la fiche d'inscription des joueurs et des joueuses (disponible sur le site du Comité) par mail au club organisateur contact@golf-albon.com et au Comité de golf DA comite.golf.da.competitions@gmail.com

Droits d'inscription : **35€ par joueuse ou joueur**

Les droits d'inscription seront envoyés par virement au Comité de Golf D/A au plus tard à la date limite d'inscription

Participation du Comité de Golf Drôme Ardèche

Le Comité de Golf DA reversera au club organisateur contre facture un montant de 30€ sur les droits d'inscription par joueur/ses inscrit.

- Le Comité fournit les trophées.

Obligations club organisateur

- Cocktail à la charge du club organisateur.

- Organisation sportive : Voir cahier des charges sur le site internet du Comité Golf D/A

REMISE DES PRIX

-Classement individuel Les premiers de chaque catégorie dames et messieurs seront primés en brut ainsi que les premiers en net. Sera désigné champion ou championne le meilleur score en brut.

- Un trophée toutes catégories en brut sera attribué en dames et en messieurs

- Proclamation des résultats, cocktail et remise des trophées 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

- Le club qui reçoit transmettra dès la fin de la rencontre les résultats au Comité de golf D.A.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le Président du Comité de golf DA ou son représentant

- Le Président de l'A.S. du Club organisateur ou son représentant

- Le Directeur du club organisateur, ou son représentant

Siège social : Maison des Bénévoles du Sport – 71 rue Pierre Latécoère – 26000 VALENCE

Adresse de correspondance : 3, Impasse Deyres – 07400 LE TEIL

Tél. : 07.61.78.00.58 - E-mail : comite.golf.da@gmail.com

Site Internet : <http://comitegolfda.fr>